

L'évolution du code civil

Par **Cindy Barrère Alan Lorin**, le **27/10/2014 à 14:47**

Bonjour, je suis en première année de droit, j'ai un détaillé à faire sur "évolution du code civil", j'ai tenté de faire un plan mais il me semble mauvais

J'ai mis en I)Le contenu du code civil
avec en A)une structure conservée
B)des nouveaux thèmes

II)Des réformes nécessaires
A)Des nouveaux domaines
B)Un aspect conservateur

Je suis assez satisfaite du II) mais le I) ne va pas, les parties se confondent.
Quelqu'un peut-il m'aider ?
Merci.

Par **bulle**, le **28/10/2014 à 07:01**

Bonjour,

Quelle est votre problématique?

Par **Cindy Barrère Alan Lorin**, le **28/10/2014 à 13:04**

Bonjour,
"comment le code civil a t-il évolué ?"

Par **Payet7**, le **28/10/2014 à 13:24**

Est-ce que ton I B et ton II A ne sont pas un peu redondant ?

Par **Cindy Barrère Alan Lorin**, le **28/10/2014 à 17:18**

Oui, je trouve aussi. Ils se confondent..